

8310A

DÉCAPANT DE VERNIS DE TROPICALISATION—GEL

# Fiche de Données de Sécurité

## Section 1 : Identification

### Identificateur de Produit et Autres Moyens d'Identification

**Identificateur de Produit :** 8310A**Autres Moyens d'Identification :** Décapant de Vernis de Tropicalisation—Gel / Conformal Coating Stripper—Gel**N° de Pièces Connexes :** 8310A-55ML, 8310A-225ML, 8310A-850ML, 8310A-3.6L

### Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

**Usage :** Décapant**Usage contre-indiqué :** Non disponible

### Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

#### Fabricant

MG Chemicals  
1210 Corporate Drive  
Burlington, Ontario L7L 5R6  
CANADAMG Chemicals (Siège social)  
9347-193 Street  
Surrey, British Columbia V4N 4E7  
CANADA**Téléphone :** +1-800-340-0772**FAX :** +1-800-340-0773**COURRIEL :** [support@mgchemicals.com](mailto:support@mgchemicals.com)**WEB :** [www.mgchemicals.com](http://www.mgchemicals.com)**Téléphone :** +1-905-331-1396**FAX :** +1-905-331-2682**COURRIEL :** [info@mgchemicals.com](mailto:info@mgchemicals.com)**COURRIEL (Personne Compétente) :** [fds@mgchemicals.com](mailto:fds@mgchemicals.com)

### Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

**Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT** (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA—Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**

(Code d'accès : 335388)



**Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses; 24 h/24, 7 j/7**CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire **\*666**

**8310A**
**DÉCAPANT DE VERNIS DE TROPICALISATION—GEL**
**Section 2 : Identification des Dangers**
**Classification des Matériaux Chimiques Dangereux**
**Catégories SGH**

Critère	Catégorie	Mention	Symbole
Liquide Inflammable	2	Danger	Flamme
Irritation Oculaire	2A	Attention	Exclamation
Toxicité pour Organes Cibles Exposition Unique	3	Attention	Exclamation

*Note* : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger, qui est contraire aux conventions HMIS et NFPA. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

**Éléments d'Étiquette**

<b>Mention</b>	<b>DANGER</b>
<b>Symboles</b>	<b>Mention de Danger</b>
	H225 : Liquide et vapeur très inflammables
	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges
<b>Prévention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P102	Tenir hors portées des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et tout autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

**8310A**
**DÉCAPANT DE VERNIS DE TROPICALISATION—GEL**
*Suite de section sur la page suivante*
*Continuation...*

<b>Prévention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P261	Éviter de respirer les vapeurs, brouillards et aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P280	Porter des gants de protections, des vêtements de protection et des équipements de protection des yeux.
<b>Intervention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P370 + P378	En cas d'incendie : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de l'eau pulvérisée, ou de la mousse pour l'extinction.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.
P337 + P313	Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P304 + P340, P312	EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
<b>Stockage</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
<b>Élimination</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P501	Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**Dangers Non Classifiés Ailleurs**

<b>Autres Critères</b>	<b>Mention de Danger/ Conseils de Prudence</b>	<b>Mention</b>	<b>Symboles</b>
Dessèchement Cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.	Sans objet	Sans objet

**8310A****DÉCAPANT DE VERNIS DE TROPICALISATION—GEL****Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients**

No. CAS	Nom Chimique	%(poids)
67-64-1	acétone	48%
646-06-0	1,3-dioxolane	34%
109-87-5	diméthoxyméthane	16%

**Section 4 : Premiers Soins***Condition d'Exposition**Code SGH : Conseils de Prudence***EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux)** P303 + P361 + P353**Symptômes Immédiat** *peau sèche, rougeur***Intervention** Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** P305 + P351 + P338, P337 + P313**Symptômes Immédiat** *rougeur, irritation sévère, douleur, vision floue***Intervention** Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

**EN CAS D'INHALATION** P304 + P340, P312**Symptômes Immédiat** *toux, maux de gorge, maux de tête, étourdissement, somnolence, nausée***Intervention** Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de malaise : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**EN CAS D'INGESTION** P301 + P330, P331**Symptômes Immédiat** *nausée, faiblesse, douleur abdominale, vomissement***Intervention** Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

**8310A****DÉCAPANT DE VERNIS DE TROPICALISATION—GEL****Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie****Moyens  
d'extinctions**

En cas d'incendies : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool, ou de l'eau pulvérisée pour éteindre.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants.

**Danger  
Spécifiques**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances et s'enflammer à une source d'ignition, qui peut provoquer un retour de flamme ou une explosion.

**Produits de  
Combustion**

Produit des oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>).

**Pompier**

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

**Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel****Protection  
Individuelle**

Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8.

**Précautions à  
Prendre pour  
l'Intervention**

Éviter de respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols. Enlever ou tenir à l'écart toutes sources de températures extrêmes ou d'ignition.

**Précautions pour  
l'Environnement**

Empêcher le déversement dans les égouts.

**Méthode de  
Confinement**

Confiner avec un absorbant inerte et non inflammable (tel que de la terre, du sable, ou du vermiculite).

**Méthode de  
Nettoyage**

Collecter le liquide dans un contenant chimiquement résistant et scellable. Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les dernières traces de résidu.

**RECOMMANDATION :** Utiliser un récipient à déchet en acier inoxydable ou en acier au carbone.

**Méthode  
d'Élimination**

Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

**8310A****DÉCAPANT DE VERNIS DE TROPICALISATION—GEL****Section 7 : Manutention et Stockage****Prévention**

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et tout autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éviter de respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

**Manutention**

Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux.

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

**Stockage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

**8310A**
**DÉCAPANT DE VERNIS DE TROPICALISATION—GEL**
**Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle**
**Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle**

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
acétone	ACGIH	500 ppm	750 ppm
	U.S.A. OSHA PEL	1 000 ppm	Non établi
	Canada AB	500 ppm	750 ppm
	Canada BC	250 ppm	500 ppm
	Canada ON	500 ppm	750 ppm
	Canada QC	750 ppm	1 000 ppm
1,3-dioxolane	ACGIH	20 ppm	750 ppm
	U.S.A. OSHA PEL	Non établi	Non établi
	Canada AB	20 ppm	750 ppm
	Canada BC	20 ppm	500 ppm
	Canada ON	20 ppm	750 ppm
	Canada QC	Non établi	1 000 ppm
diméthoxyméthane	ACGIH <sup>c)</sup>	1 000 ppm	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	1 000 ppm	3 100 ppm
	Canada AB	1 000 ppm	3 100 ppm
	Canada BC	1 000 ppm	1 250 ppm
	Canada ON	1 000 ppm	Non établi
	Canada QC	1 000 ppm	3 100 ppm

*Note* : Les ingrédients sont énumérés par ordre décroissant de poids (de plus au moins).

Les limites d'exposition d'ACGIH<sup>1</sup>, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS<sup>2</sup> et des FDS des fournisseurs furent également consultées. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

- a) Effet hématologique
- b) Effet néfaste sur la reproduction
- c) Irritation oculaire; Dépression du système nerveux central

**Paramètres de Contrôles**
**Ventilation**

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

*Suite de section sur la page suivante*

**8310A****DÉCAPANT DE VERNIS DE TROPICALISATION—GEL****Equipment de Protection Individuelle****Protection des yeux**

Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.

**RECOMMANDATION :** Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.

**Protection de la Peau**

Pour des contacts prolongés, porter des gants de caoutchouc butyle, de caoutchouc fluoré ou d'autres gants résistant aux produits chimiques.

Pour des contacts occasionnels, porter des gants de néoprène, de latex naturel ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.

**Protection Respiratoire**

Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards, vapeurs ou aérosols, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.

Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.

**RECOMMANDATION :** Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

**Hygiène Préventives**

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.



**8310A**
**DÉCAPANT DE VERNIS DE TROPICALISATION—GEL**
**Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques**

<b>État Physique</b>	Liquide	<b>Limite Inférieure d'Inflammabilité<sup>c)</sup></b>	2.8%
<b>Apparence</b>	Incolore	<b>Limite Supérieure d'Inflammabilité<sup>c)</sup></b>	16.6%
<b>Odeur</b>	Cétonique	<b>Pression de Vapeur @ 20 °C<sup>b)</sup></b>	221 hPa [166 mmHg]
<b>Seuil d'Odeur</b>	Non disponible	<b>Densité de Vapeur</b>	>2.01 (Air = 1)
<b>pH</b>	Non disponible	<b>Densité Relative @25 °C</b>	0.88
<b>Point de Fusion/ Point de Congélation</b>	Non disponible	<b>Solubilité Dans l'Eau</b>	Miscible
<b>Point Initial d'Ébullition</b>	42 °C [107 °F]	<b>Coefficient de Partage n-octanol/eau</b>	Non disponible
<b>Point d'Éclair<sup>a)</sup></b>	-30 °C [-22 °F]	<b>Température d'Auto-inflammation</b>	250 °C [482 °F]
<b>Taux d'Évaporation</b>	Non disponible	<b>Température de Décomposition</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité</b>	Très inflammable	<b>Viscosité @40 °C</b>	Non disponible

a) Valeur coupelle fermée

a) Calculé selon la loi de Raoult

b) Calculé selon la loi de Raoult et le principe de Le Chatelier

**8310A****DÉCAPANT DE VERNIS DE TROPICALISATION—GEL****Section 10 : Stabilité et Réactivité**

<b>Réactivité</b>	L'acétone réagit exothermiquement avec le trichlorure de phosphoryle, ce qui peut conduire à une explosion.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable sous les conditions de température et de pression normale
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter les flammes nues, les étincelles, les autres sources d'ignition et les substances incompatibles.
<b>Matériaux Incompatibles</b>	Trichlorure de phosphoryle, oxydants forts, bases fortes, acides forts
<b>Polymérisation</b>	Ne se produira pas
<b>Produits de Décomposition</b>	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

**Section 11 : Données Toxicologiques****Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition**

<b>Yeux</b>	Provoque de la rougeur, irritation sévère, douleur, ou vision floue.
<b>Peau</b>	Peut provoquer de la peau sèche.
<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une toux, des maux de gorge, une nausée, des maux de tête, de l'étourdissement et de la somnolence. Une surexposition grave peut mener à une perte de conscience.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une nausée, une faiblesse, des maux de tête ou vomissement.
<b>Chronique</b>	L'exposition prolongée et répétée peut causer l'assèchement, le craquage, ainsi que le dégraissage de la peau.

*Suite de section sur la page suivante*

**8310A****DÉCAPANT DE VERNIS DE TROPICALISATION—GEL****Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)**

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermique	CL50 inhalation
acétone	5 800 mg/kg Rat	20 mL/kg Lapin <sup>a)</sup>	16 000 ppm 4 h Rat <sup>a)</sup>
1,3-dioxolane	5 200 mg/kg Rat	15 000 mg/kg Rat	20 650 mg/m <sup>3</sup> 4 h Rat
diméthoxyméthane	6 423 mg/kg Rat	Non disponible	57 mg/L 7 h Rat

*Note* : Les limites toxicologiques des bases de données RTECS<sup>2</sup> et d'ECHA furent consultées.  
Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

a) Selon la Fiche de Données de Sécurité du fournisseur

**Autre Effets Toxiques****Corrosion/irritation de la peau**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions/irritation des yeux**

L'acétone et le 1,3-dioxolane provoquent une sévère irritation oculaire.

**Sensibilisation respiratoire et de la peau** (risque de réactions allergiques)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** (risque de cancer)

Aucun ingrédient n'est classifié ou répertorié comme carcinogène par le C.I.R.C, ACGIH, Cal Prop 65, ou NTP.

**Mutagénicité** (risque d'effet génétique héréditaire)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction** (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Tératogénicité** (risque pour la malformation des fœtus)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxique pour certains organes cibles — exposition unique**

L'inhalation de l'acétone peut affecter le système nerveux central par inhalation provoquant de l'étourdissement et de la somnolence.

*Suite de section sur la page suivante*

**8310A****DÉCAPANT DE VERNIS DE TROPICALISATION—GEL****Toxique pour certains organes cibles — exposition répétées**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger d'aspiration**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Il n'y a pas de composantes avec un danger d'aspiration de catégorie 1.

**Section 12 : Données Écologiques**

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicités de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>), et d'autres sources fiables.

L'acétone ne remplit pas les critères de substances toxiques pour l'environnement avec des CL50 et CE50 >100 mg/L.

- L'acétone a un CL50 minimal 96 h de 5 540 mg/L pour *Oncorhynchus mykiss* (truite arc) ; et un CE50 48 h 13 500 mg/L pour *Daphnia magna* (Puce d'eau).

Les ingrédients du 1,3-dioxolane et du diméthoxyméthane ne sont classifié comme toxique pour l'environnement.

**Écotoxicité Aiguë**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Écotoxicité Chronique**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Biodégradation**

Non disponible

**Autres Effets**

Composé Organique Volatile (COV) actuel = 0% [0 g/L] par exclusion pour COV

**Section 13 : Données sur l'Élimination**

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**8310A****DÉCAPANT DE VERNIS DE TROPICALISATION—GEL****Section 14 : Information Relatives au Transport****Voie Terrestre****Référez aux Règlements TMD** (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).Tailles de 1 L ou moins  
8310A-55ML, 8310A-850ML  
**Quantité Limitée**

Tailles supérieures à 1 L

8310A-3.6L

**Numéro UN** : UN1993**Appellation Réglementaire** : LIQUIDE  
INFLAMMABLE, N.S.A.

(acétone, 1,3-dioxolane)

**Classe** : 3**Groupe d'Emballage** : II**Polluant Marin** : Non**Voie Aérienne****Référez aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.**

Tailles de 0.5 L ou moins

8310A-55ML

**Quantité Limitée**Qté Net Max/Pqt =  
1 L

Tailles jusqu'à 5 L (passager), 60 L (fret)

8310A-850ML, 8310A-3.6L

**Numéro UN** : UN1993**Appellation Réglementaire** : LIQUIDE  
INFLAMMABLE, N.S.A.

(acétone, 1,3-dioxolane)

**Classe** : 3**Groupe d'Emballage** : II**Polluant Marin** : Non*Suite de section sur la page suivante*

## 8310A

## DÉCAPANT DE VERNIS DE TROPICALISATION—GEL

### Voie Maritime

#### Référez au Règlement IMDG.

Tailles de 1 L ou moins  
8310A-55ML, 8310A-850ML  
**Quantité Limitée**



Tailles supérieures à 1 L  
8310A-3.6L

**Numéro UN** : UN1993

**Appellation Réglementaire** : LIQUIDE  
INFLAMMABLE, N.S.A.

(acétone, 1,3-dioxolane)

**Classe** : 3

**Groupe d'Emballage** : II

**Polluant Marin** : Non



*Note* : L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement formé et certifié.

### Section 15 : Information sur la Réglementation

#### Canada

#### Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

#### Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

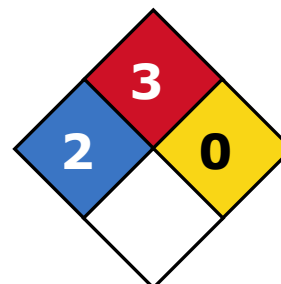
#### USA

#### Autres Classifications

##### Codes® HMIS

<b>SANTÉ :</b>	<b>*</b>	<b>2</b>
<b>INFLAMMABILITÉ :</b>		<b>3</b>
<b>RISQUE PHYSIQUE :</b>		<b>0</b>
<b>PROTECTION PERSONNELLE :</b>		

##### CODES 704 NFPA®



*Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :*

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

**8310A****DÉCAPANT DE VERNIS DE TROPICALISATION—GEL****CAA** (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme des polluants atmosphériques dangereux.

**EPCRA** (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit contient de l'acétone (No. CAS 67-64-1), qui est assujetties sous CERCLA aux exigences de déclaration à un seuil de 5000 lb (2268 kg).

**TSCA** (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

**California Proposition 65** (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive, révision Sept 2, 2011, É.-U.).

Ce produit ne contient pas de substances connues comme étant répertoriées en Californie

**Europe****RoHS** (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

**WEEE** (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

**Section 16 : Autres Informations**

**Préparé par le** Département des Affaires Réglementaires

**Date de Révision** 06 mars 2020

**Annule et Remplace** 11 décembre 2018

**Changement Effectué** : Changement des numéros de téléphone en cas d'urgence et correction de section 14.

*Suite de section sur la page suivante*

**8310A****DÉCAPANT DE VERNIS DE TROPICALISATION—GEL****Références**

- 1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).
- 2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®), MDL Information Systems, Inc.

**Abréviations**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

**Questions Techniques** Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à [www.mgchemicals.com](http://www.mgchemicals.com).

Courriel : [support@mgchemicals.com](mailto:support@mgchemicals.com)

Téléphone : +1-905-331-1396

**Adresses**

*Fabrication & Support*

1210 Corporate Drive  
Burlington, Ontario, Canada  
L7L 5R6

*Siège Social*

9347-193rd Street  
Surrey, British Columbia, Canada  
V4N 4E7

**Désistement**

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.